

SAS EKOLIS

COMPTES ANNUELS & LIASSE FISCALE

Certifié conforme

Bilan

DocuSigned by:

Guillaume PERDU

ABD856771DD145A...

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	1 931 732	1 107 583	824 149	869 940
Concessions, brevets et droits assimilés	500	500		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 021 304	624 686	396 618	249 621
Autres immobilisations corporelles	43 136	34 275	8 861	3 327
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 050		19 050	15 300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 015 737	1 767 044	1 248 693	1 138 203
Stocks				
Matières premières et autres approv.	225 924		225 924	356 472
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	73 589		73 589	110 265
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	120 623		120 623	54 951
Fournisseurs débiteurs	7 137		7 137	7 546
Personnel	815		815	458
Etat, Impôts sur les bénéfices	86 786		86 786	75 445
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	34 525		34 525	21 476
Autres créances	58 988		58 988	68 036
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	104 973		104 973	64 872
Charges constatées d'avance	39 821		39 821	20 373
TOTAL ACTIF CIRCULANT	753 181		753 181	779 894
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				3 963
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				3 963
TOTAL ACTIF	3 768 918	1 767 044	2 001 874	1 922 059

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	266 670	154 180
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	207 388	319 878
Autres réserves		
Report à nouveau	-29 030	-69 936
Résultat de l'exercice	22 209	40 906
Subventions d'investissement	114 517	86 137
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	581 754	531 165
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	317 600	220 800
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	317 600	220 800
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles	61 390	149 353
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	591 617	632 806
<i>Découverts et concours bancaires</i>	662	2 215
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	592 279	635 020
Emprunts et dettes financières diverses	4 872	662
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 694	1 603
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	218 057	189 607
<i>Personnel</i>	51 356	47 349
<i>Organismes sociaux</i>	43 375	55 819
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	72 631	54 341
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 930	6 336
Dettes fiscales et sociales	175 292	163 844
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 299	
Autres dettes	10 636	30 004
Produits constatés d'avance	20 000	
TOTAL DETTES	1 102 520	1 170 094
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 001 874	1 922 059

« EKOLIS »

Société par Actions Simplifiée au capital de 266 670 €
Siège social : Lieu-Dit La Neude – 35530 SERVON-SUR-VILAINE
797 615 762 RCS RENNES

**AFFECTATION DU RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 25 AVRIL 2024**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION

« La collectivité des associés, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, faisant apparaître un bénéfice net comptable d'un montant de 22 209,48 €, en totalité au poste « Report à nouveau ».

La collectivité des associés prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices. »

*Mise aux voix, cette résolution est ADOPTÉE
à l'unanimité des associés présents et représentés*

Certifié conforme,
Le Président

DocuSigned by:

Guillaume PERDU

ABD856771DD145A...